

# Le Goéland

Journal municipal de Saint-Siméon



De tous les mots du maire que j'ai à écrire pour le journal municipal, celui du mois de janvier est de loin celui que je préfère parce que c'est l'occasion pour moi de vous souhaiter le meilleur pour l'année à venir.

Une nouvelle année est toujours porteuse de promesses et c'est pour cela qu'il faut voir l'avenir avec optimisme.

L'année 2024 pour la Municipalité de Saint-Siméon est une année de grandes réalisations de projets. Effectivement, amorcé en 2018 et mis en chantier au printemps 2023, le projet de 24 logements, avec service de restauration, pour personnes âgées en légère perte d'autonomie sera complété en mai 2024. Les futurs locataires ont tous été contactés et les logements sont complets. De plus, le contrat pour le service de restauration a été octroyé.

Ensuite, initié en 2019, le projet de construction d'un nouveau centre Plein Air débutera ce printemps et sera complété en décembre de cette année.

De plus, dans le cadre du programme de subvention PAVL du ministère des Transports et de la Mobilité durable, la Municipalité procèdera en 2024 à la réfection complète (asphalte et ponceaux) d'une portion du rang 2 Ouest (de la route Poirier jusqu'à la limite de Caplan).

Au total, c'est plus de 14 400 000 \$ qui seront investis en 2024 à Saint-Siméon.

Le 11 décembre dernier, lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal, il y a eu présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2024 ainsi que les dépenses s'y rattachant. Vous trouverez plus de détails sur le budget 2024 aux pages suivantes.

Malgré un début d'hiver tardif et une météo peu clémente pour les activités hivernales, la patinoire est pleinement opérationnelle. L'horaire pour les heures d'ouverture est disponible sur le site Internet sous l'onglet services municipaux et l'horaire de la relâche scolaire se trouve au dos du présent journal. Les sentiers de ski de fond et la glissade sont également entretenus régulièrement.

Les sentiers pédestres sont également entretenus sur une base régulière. Toutefois, pour des raisons de sécurité, nous demandons aux utilisateurs de ne pas se stationner en bordure du rang 2. Veuillez plutôt utiliser les stationnements prévus à cet effet, soit ceux de la route Poirier et de la route Arsenault.

Dans le cadre du projet « Un avenir pour notre église », il y aura, le 19 février prochain, de 16 h à 20 h 30, une consultation publique animée par la firme d'architectes PBA. Vous trouverez tous les détails en page 7 du présent journal.

Une édition 2024 de Plaisirs d'hiver des Pipianes aura lieu du 1<sup>er</sup> au 3 mars prochain. Malgré l'absence du centre Plein Air, le comité organisateur présentera une programmation écourtée du festival. Les activités extérieures se dérouleront à la patinoire, la soirée de danse ainsi que les repas se tiendront au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier. Nous vous attendons en grand nombre. !

*Denis Gauthier,*  
Maire

*À l'intérieur : programmation  
des activités de Plaisirs d'hiver*

**PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :**

Où : Hôtel de Ville

Quand :

- 4 mars
- 8 avril
- 6 mai
- 3 juin
- 8 juillet
- 12 août
- 9 septembre
- 7 octobre
- 4 novembre
- 2 décembre

Heure : 19 h 30

## Le budget 2024 en bref

Le 11 décembre dernier, le conseil municipal présentait les prévisions budgétaires pour l'année 2024. La présentation faisait état d'un budget équilibré totalisant 2 221 335 \$, comparativement à 2 021 314 \$ soit une augmentation de 200 021 \$. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse des coûts de la collecte des matières résiduelles et recyclables de plus de 64 000 \$, une hausse de 25 000 \$ pour l'évaluation et 23 000 \$ supplémentaire pour l'entretien de la flotte de véhicules, combiné à une hausse des assurances, de l'électricité ainsi qu'un indice des prix à la consommation (IPC) de 3.9 %.

Le rôle d'évaluation pour 2024 est passé de 102 458 500 \$ à 103 853 100 \$, une augmentation de 1 394 600 \$ comparativement à celui de 2023. L'évaluation moyenne d'une maison à Saint-Siméon est passée de 164 986 \$ à 165 908 \$, une augmentation de 922 \$. Le taux de taxe foncière passe de 1,0877 \$ à 1,1397 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. Une hausse de 5,2 cents.

Le coût moyen en taxe foncière pour une maison évaluée à 165 908 \$ en 2024 passe de 1 795 \$ à 1 891 \$, une hausse de 96 \$ par unité par rapport à 2023 (4,78 %). Le tarif pour les services d'aqueduc, d'égouts et d'assainissement des eaux demeure à 410 \$. Le coût pour la collecte et l'enfouissement des ordures passe de 178 \$ à 245 \$ et le service de

la cueillette sélective des matières recyclables augmente de 45 \$ pour s'établir à 90 \$. Une augmentation totale pour la cueillette et l'enfouissement de 112 \$. Cette hausse est principalement due au coût de la collecte qui a presque doublé pour les deux (2) prochaines années.

En ce qui a trait aux revenus 2024, outre les revenus fonciers généraux, on retrouve en péréquation un montant de 89 540 \$, une hausse de 11 700 \$. On retrouve également un montant de 65 215 \$ pour le partage de croissance d'un point de TVQ en hausse de 45 540 \$. La subvention pour le réseau routier local demeure la même qu'en 2023 à 125 580 \$. Le montant provenant de la Régie de l'énergie s'établit à 48 000 \$, une baisse de 7000 \$. Finalement, un montant de 60 000 \$ provenant du surplus accumulé a été approprié au budget et s'ajoute aux revenus afin de réduire le fardeau fiscal des contribuables.

Au niveau des dépenses en bref, on y retrouve entre autres, la facture de la Sûreté du Québec, qui passe de 80 029 \$ à 83 143 \$, une augmentation de plus de 3 000 \$. Un montant de 10 000 \$ (remboursé à 50 % par le FRR de la MRC) est prévu afin de soutenir financièrement le Tournoi de pêche. De plus, 7 500 \$ est prévu dans la politique familiale afin de soutenir les initiatives MADA et autres activités.

Différents montants sont également prévus au budget dont 10 000 \$, afin de débiter la végétalisation et relocaliser la route menant à la pointe est de l'Île, 5000 \$ pour l'aménagement d'un stationnement au rang 2 pour les utilisateurs du sentier pédestre et 32 905 \$ pour l'entente de loisirs avec la Ville de Bonaventure.

Lors de la séance du 11 décembre, le conseil a également adopté le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les exercices 2024, 2025 et 2026. Le PTI consiste en une liste des projets que le conseil se propose de réaliser au cours des trois (3) prochaines années. Il inclut également les modes de financement prévus pour les projets. En cours d'année, les projets seront analysés en vue de leur réalisation. Il est ainsi possible que des projets soient ajoutés, retardés ou éliminés en cours d'année. Vous trouverez le PTI en détail dans la présente parution du journal ainsi que sur le site Web de la Municipalité, sous l'onglet Ma municipalité / finances municipales et taxes.

*Denis Gauthier,*

Maire

Voici le détail des revenus et dépenses pour l'année 2024.

## Revenus

### Taxation

Taxe foncière générale et taux variés 1 232 490 \$

### Tarifification

Aqueduc, égouts et assainissement des eaux usées 196 800 \$

Ordures et récupération 221 645 \$

### Compensations

École élémentaire et tenant lieu de taxes 13 915 \$

Gouvernement du Canada 3 320 \$

### Transferts

Péréquation 89 540 \$

Partage croissance point TVQ 65 215 \$

Entretien du réseau routier 125 580 \$

Redevances 38 380 \$

### Revenus de source locale

Bibliothèque 500 \$

Frais de photocopies & revenus divers 3 000 \$

Raccordements aqueduc et égouts 5 000 \$

Conciergerie – OMH 7 800 \$

Aire de détente 33 000 \$

Location de salles 8 500 \$

### Imposition de droits

Permis de construction 1 500 \$

Droits de mutation 40 000 \$

Intérêts - taxes 5 000 \$

### Autres revenus

Sécurité publique 17 150 \$

Contribution des organismes 5 000 \$

Redevances 48 000 \$

Appropriation au surplus accumulé 60 000 \$

**TOTAL DES REVENUS : 2 221 335 \$**

## Dépenses

### Administration générale

Législation 112 310 \$

Gestion financière et administration 319 420 \$

Élections 3 000 \$

Évaluation 46 930 \$

Entretien & autres postes administratifs 76 725 \$

### Sécurité publique

Services de la Sûreté du Québec 83 143 \$

Sécurité Incendie 125 230 \$

### Réseau routier

Voirie municipale 532 205 \$

Éclairage public 8 080 \$

Transport en commun 5 141 \$

### Hygiène du milieu

Eau et égout 168 325 \$

Ordures et récupération 221 670 \$

### Santé et bien-être

Logements sociaux 54 625 \$

Politique familiale 7 500 \$

### Aménagement, urbanisme et développement

Urbanisme et zonage 25 230 \$

Promotion et développement 5 250 \$

Rénovation urbaine 7 975 \$

### Loisirs et culture

Centre Plein Air \$

Patinoire 19 140 \$

Site de l'île 21 015 \$

Aire de détente 13 845 \$

Centre Multi Récréatif & sentiers 71 930 \$

Autres (camp de jour et entente de loisirs) 54 795 \$

Centre communautaire 20 955 \$

Bibliothèque 15 495 \$

### Dette et fonds de roulement

Intérêts 62 776 \$

Remboursements 127 225 \$

### Activités d'investissement

Immobilisations 11 400 \$

**TOTAL DES DÉPENSES : 2 221 335 \$**

## PTI 2023-2024-2025

### Année 2024

TITRE DU PROJET	COÛT	MODE DE FINANCEMENT
Achat d'une camionnette pour travaux publics	60 000 \$	Fonds d'administration
Projet de 24 logements, destiné aux personnes âgées en légère perte d'autonomie, AccèsLogis Volet II	140 000 \$	Règlement d'emprunt & partenariat avec la SHQ
CMR : Ameublement urbain et améliorations locatives	125 000 \$	En attente d'une réponse de subvention
Réaménagement des sentiers de ski de fond	20 000 \$	Programme PSSPA & budget 2024
Construction d'un nouveau centre Plein Air	1 685 000 \$	Programme TECQ, règlement d'emprunt et appropriation du surplus accumulé.
Site de l'Île : Relocalisation du chemin de l'Île et végétalisation	20 000 \$	Fonds d'administration

### Année 2025

TITRE DU PROJET	COÛT	MODE DE FINANCEMENT
Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts (route 132, entre avenue du Viaduc et route Poirier)	1 975 000 \$	Programme TECQ Autre programme à déterminer Règlement d'emprunt En partenariat avec le MTQ
CMR : Ajout d'une piste de pumptrack	50 000 \$	Fonds régions et ruralité (FRR) & financement à déterminer
CMR : Améliorations du chalet (partie Sud et Nord)	50 000 \$	Fonds régions et ruralité (FRR) & financement à déterminer

### Année 2026

TITRE DU PROJET	COÛT	MODE DE FINANCEMENT
Acquisition d'une unité d'urgence pour le service incendie.	350 000 \$	Règlement d'emprunt

Le programme triennal d'immobilisations consiste en une liste des projets que le conseil se propose de réaliser au cours des trois prochaines années. Le tout étant sujet à l'adoption de résolutions et de règlements autorisant leur réalisation.

<b>TOTAL 2024 :</b>	<b>2 050 000 \$</b>
<b>TOTAL 2025 :</b>	<b>2 075 000 \$</b>
<b>TOTAL 2026 :</b>	<b>350 000 \$</b>

## BUDGET 2024

### RÉSUMÉ DU RÈGLEMENT NUMÉRO 523-23

DÉCRÉTANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2023 DE MÊME QUE LES DIFFÉRENTS TAUX DE TAXES ET TARIFS S'Y RATTACHANT.

### ARTICLE 3 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Siméon est autorisé à faire les dépenses et les affectations au montant de 2 221 335 \$, considérant les revenus prévus du même montant.

### ARTICLE 4 TAUX DES DIFFÉRENTES TAXES FONCIÈRES

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Siméon décrète les taux de taxation afférents aux catégories d'immeubles pour l'année fiscale 2024 comme suit :

#### Immeubles résidentiels

1.1397 \$ / 100 \$ d'évaluation

#### Immeubles agricoles

1.1397 \$ / 100 \$ d'évaluation

#### Immeubles forestiers

1.1397 \$ / 100 \$ d'évaluation

#### Immeubles de six (6) logements et plus

1.1397 \$ / 100 \$ d'évaluation

#### Terrains vagues desservis

1.7096 \$ / 100 \$ d'évaluation

#### Immeubles non résidentiels

1.9945 \$ / 100 \$ d'évaluation

## ARTICLE 5 TARIFICATIONS

Aqueduc, égouts et assainissement :	410 \$
Ordures :	245 \$
Récupération :	90 \$

## ARTICLE 6 VERSEMENTS ÉGAUX POUR LE PAIEMENT DES COMPTES

Attendu que tous les comptes de taxes et tarifications devront avoir été payés en entier à la fin de l'année 2024 et conformément aux dispositions prévues par la Loi sur la fiscalité municipale; les comptes de plus de 300 \$ sur une unité d'évaluation pourront être acquittés en quatre versements sans que des frais d'intérêts soient appliqués.

Les versements devront être effectués aux dates suivantes :

- Le 1<sup>er</sup> mars 2024
- Le 1<sup>er</sup> juin 2024
- Le 1<sup>er</sup> septembre 2024
- Le 1<sup>er</sup> novembre 2024

La Municipalité de Saint-Siméon n'acceptera aucune proposition de report pour le paiement des taxes dues pour l'exercice financier 2024.

## ARTICLE 7 ENTRÉES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS, MODIFICATIONS DE TROTTOIRS ET DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

- Un montant de 2 500 \$ sera facturé pour l'installation d'une entrée d'aqueduc et d'égouts ( $\frac{3}{4}$  pouce) pour chaque unité d'évaluation. Un montant de 500 \$ sera ajouté pour chaque  $\frac{1}{4}$  pouce supplémentaire.

Pour toute installation d'une entrée d'aqueduc et d'égouts impliquant la traverse d'un chemin ou d'une route municipale, les frais supplémentaires en équipements et matériaux seront à la charge du demandeur.

- Un montant de 500 \$ sera facturé pour une modification de trottoir devant une propriété.
- Un montant de 50 \$ sera facturé pour toute demande de dérogation mineure en ce qui concerne la réglementation de zonage et d'urbanisme.

## ARTICLE 8 INTÉRÊTS SUR ARRÉRAGES

Un taux d'intérêt de 5 % par année sera appliqué sur tout solde dû à la Municipalité.

Le règlement complet de même que les documents présentés le 11 décembre (prévisions budgétaires & PTI) sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité à l'onglet finances municipales et taxes.

## LORS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2023

Des contributions financières ont été accordées au Club des 50 ans et plus, à la Guignolée 2023, à un jeune sportif pour sa participation au camp de sélection en vue des Jeux du Québec et à l'OMH de Saint-Siméon pour la fête de Noël pour les locataires du HLM.

L'adhésion de la Municipalité à la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs a été renouvelée.

Il a été RÉSOLU :

- que le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2024 soit adopté. Ces séances se tiendront à l'Hôtel de Ville et débuteront à **19 h 30**.
- que, lorsque la MRC de Bonaventure le demandera, les dossiers des taxes municipales qui n'auront pas été réglés lui soient transférés aux fins du processus prévu de vente pour taxes municipales impayées.
- que le conseil de la Municipalité de Saint-Siméon approuve les dépenses, d'un montant de 10 068 \$, relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.
- d'autoriser Déneigement Donat Bujold à effectuer le déneigement de la route Poirier à partir du 4<sup>e</sup> rang jusqu'à la limite de Saint-Alphonse, et ce, pour l'hiver 2023-2024 et d'autoriser que la Municipalité effectue occasionnellement le déneigement de ce secteur dans le but d'élargir le chemin, et ce, seulement en cas de besoin et sous réserve d'approbation du Conseil.



→ que la Municipalité de Saint-Siméon accorde les droits de passages suivants au club Les Chevaliers de la Motoneige de New Richmond inc. pour la saison 2021-2022 :

1. Chemin du 4<sup>e</sup> rang Ouest à partir de la division de Caplan jusqu'au chemin Paquet.
2. À partager avec les utilisateurs et les motoneigistes : une partie du 4<sup>e</sup> rang Ouest à partir du chemin Paquet sur une distance de 125 mètres vers l'Est (lot 5 595 749).

→ que la Municipalité de Saint-Siméon confirme qu'elle accepte que la MRC de Bonaventure soit mandataire auprès du MTMDET dans le dossier du transport adapté dans la Baie-des-Chaleurs et confirme son adhésion au service de transport adapté pour l'année 2024 par une contribution financière de 3 428 \$.

→ que la Municipalité de Saint-Siméon approuve le règlement d'emprunt # 2023-02 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure et qu'une copie de la présente résolution soit transmise au greffier-trésorier de la RGMRA, monsieur Antoine Audet.

→ que la Municipalité de Saint-Siméon adopte le budget 2024 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure.

AVIS DE MOTION a été donné à l'effet qu'à une prochaine séance sera soumis pour adoption le Règlement numéro 523-23, décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2024 de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y rattachant.

Il y a eu ADOPTION du Règlement numéro 521-23, décrétant l'ouverture des chemins durant la saison hivernale 2023-2024.

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2023

Il y a eu PRÉSENTATION ET ADOPTION des prévisions budgétaires 2024 de la Municipalité de Saint-Siméon.

Il y a eu PRÉSENTATION ET ADOPTION du programme triennal des dépenses d'immobilisations (PTI) pour les exercices 2024, 2025 et 2026.

*Prenez note que les procès-verbaux de ces séances de même que les règlements adoptés se retrouvent sur le site Internet de la Municipalité.*

## PROJET « UN AVENIR POUR NOTRE ÉGLISE »

### UNE DATE À METTRE À VOS AGENDAS :

- ❖ 19 février de 16 h à 20 h 30.
- ❖ Centre communautaire Jean-Guy-Poirier

### INVITATION AU PROCESSUS PARTICIPATIF DANS LE CADRE DU PROJET « UN AVENIR POUR NOTRE ÉGLISE »

Le **lundi 19 février**, de 16 h à 20 h 30, toute la population est conviée à une consultation publique tenue dans le cadre du projet « Un avenir pour notre église ».

Cette consultation sera animée par la firme d'architectes PBA et réunira des représentants et divers organismes. Des invitations seront envoyées aux différents organismes.

La consultation se déroulera sous la forme d'atelier de discussion, d'échanges et de « brainstorming », etc. sur le réaménagement de l'église.

Les citoyennes et citoyens désirant y assister peuvent s'inscrire en téléphonant au 418 534 2155 ou en envoyant un bref courriel à [administration@stsimeon.ca](mailto:administration@stsimeon.ca). Nous vous demandons de confirmer votre présence puisqu'un léger goûte sera servi pendant la pause du souper.

**Pour information :** Denis Gauthier, maire  
300, rue Alexis-Poirier  
418 534-2155  
[administration@stsimeon.ca](mailto:administration@stsimeon.ca)

## PAIEMENTS DE TAXES

Prenez note qu'il est maintenant possible de payer vos taxes au bureau municipal **par carte de débit**.

Aussi, si vous effectuez vos paiements de taxes par Accès-D, il est très important d'utiliser le bon matricule qui apparaît sur votre compte de taxes, et ce, pour chaque compte de taxes. Merci de faire les vérifications nécessaires avant votre 1<sup>er</sup> paiement.

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE 1<sup>er</sup> PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 524-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 362-09-2 « RÈGLEMENT DE ZONAGE ».

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE 1<sup>er</sup> PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 524-24.

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée :

**QUE** le Conseil municipal, suite à l'adoption, par la résolution numéro 2024-02-05-16, lors de la séance ordinaire du 5 février 2024, du 1<sup>er</sup> projet de Règlement numéro 524-24, modifiant le Règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Siméon, tiendra une assemblée publique de consultation le 4 mars 2024 à compter de 19 heures à l'Hôtel de Ville, ce, en conformité avec la Loi;

**QU'**au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de Règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à leur sujet;

**QUE** ce projet de Règlement a pour objet et conséquence d'ajouter le terme « Ferblantier » à la définition de l'usage particulier 2523 « Électricité, plomberie et mécanique du bâtiment » de l'article 16 « Classification des usages » du Règlement numéro 362-09-2 (Règlement de zonage) de la Municipalité de Saint-Siméon;

**QUE** ce projet de règlement vise les personnes habiles à voter de toutes les zones de la municipalité;

**QUE** le plan de zonage, décrivant le territoire concerné par ce projet de Règlement, peut être consulté au bureau de la Municipalité de Saint-Siméon, aux heures ordinaires de bureau;

**QUE** ce projet de Règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

**QUE** ce 1<sup>er</sup> projet de Règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, aux heures normales de bureau et sur le site Web de la Municipalité de Saint-Siméon au <http://www.stsimeon.ca/avis-publics>.

Donné à Saint-Siméon, le 9 février 2024.

Nathalie Arsenault  
Directrice générale et greffière-trésorière

## ENREGISTREMENT DE CHIENS



ENREGISTREMENT ANNUEL  
**OBLIGATOIRE**  
POUR VOTRE CHIEN

→ [www.emili.pet](http://www.emili.pet) 🔍

INSCRIPTION + RENOUELEMENT

↪ **GRATUIT POUR 2024** ↩



- ✓ Créez un compte
- ✓ Créez la fiche de l'animal
- ✓ Faites le paiement à 0\$
- ✓ Recevez la médaille par la poste

1 800 937-0478



RÉSEAU DE  
PROTECTION  
ANIMALE  
de la Baie-des-Chiens

EN PARTENARIAT AVEC



MRC  
AVIGNON



MRC de  
BONAVENTURE

Cette année, la 13<sup>e</sup> édition de Plaisirs d'hiver des Pipianes est présentée sous une formule plus allégée avec des activités partagées entre le CMR et le centre communautaire Jean-Guy-Poirier. De retour en force en 2025 dans un tout nouveau centre Plein Air!

Pour nous rejoindre pendant l'événement :  
418-534-3962 ou 418 534-3745



**13<sup>e</sup> édition**

**1<sup>ER</sup> AU  
3 MARS 2024**

## VENDREDI 1<sup>er</sup> mars



Au CMR (157, 1<sup>re</sup> Avenue)

**18 h 30**

**Patinage libre** avec bâtons lumineux  
La surveillance des parents est recommandée



**19 h 30**

**Feux d'artifice** des Chevaliers de Colomb

## SAMEDI 2 mars



Au CMR (157, 1<sup>re</sup> Avenue)

**12 h :** Jeux divers hors glace et sur glace  
Raquettes, ski géant & lancers de précision

**13 h :** Luluberlue : ballons & barbe à papa

Prix de présence sur place

**14 h à 16 h :** Hockey libre



Au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier (143, boulevard Perron Ouest)

**17 h 30 :** Potluck du Cercle de Fermières  
Adultes : 17 \$ | 6-12 ans : 7 \$ | 5 ans - : gratuit

 Apportez votre vin

Suivi d'une soirée de danse en ligne avec  
Pierrette Bélanger | entrée gratuite

## DIMANCHE 3 mars



Au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier (143, boulevard Perron Ouest)

**9 h à 12 h :** Déjeuner familial traditionnel



Préparé par les Chevaliers de Colomb,  
au profit de l'Association québécoise  
de la prévention du suicide (AQPS).

Adultes : 15 \$ | 12 ans et - : 5 \$

- \* Les billets pour les repas sont en vente au dépanneur Sprint/Petro-Canada de Saint-Siméon.
- \* Les places sont limitées pour les repas.
- \* Service de bar tout au long du weekend.
- \* Les animaux sont interdits sur le site.
- \* Le comité se réserve le droit de modifier le déroulement ou le contenu des activités.
- \* En cas d'intempéries, les activités extérieures seront annulées.
- \* Aucun contenant de verre ne sera toléré sur le site.

Au plaisir de vous voir parmi nous!

Votre comité : William, Richard, Nathalie, Chantal,  
Manon, Danny et Serge-Paul



## BIBLIOTHÈQUE FÉLIX-L'ABBÉ-DESLAURIERS

En mon nom et à celui de tous les bénévoles de la bibliothèque, je veux vous souhaiter une belle année 2024. Du bonheur, de la santé et plein de belles lectures.

Nous avons toujours des nouveautés dans les romans et documentaires, n'hésitez pas à nous faire la demande pour un choix préféré, on se fera un plaisir de vous répondre. Nous avons aussi un beau choix de livres à vendre au prix de 0,50 \$. Il n'y a plus de frais de retard et les livres vous sont prêtés pour quatre (4) semaines.

Lors d'une nouvelle inscription à la bibliothèque, n'oubliez pas de donner votre adresse courriel. On a une trousse à donner à tout nouveau-né qui s'inscrit.

### Nos dernières nouveautés :

#### POUR ADULTES

- **La fois où... j'ai cédé le passage à un éléphant**  
Amélie Dubois
- **Le mois des morts, une enquête de Maud Graham**  
Christine Brouillet
- **La biscuiterie Saint-Claude, tome 2 : Charles**  
France Lorrain
- **Du bitume et du vent**  
Vincent Vallières
- **Et si je faisais (enfin) à ma tête ?**  
Geneviève Leblanc
- **Si tu vois mon pays, tome 1 : La tempête**  
Joseph Facal
- **Son nom sur la liste**  
John Grisham
- **Son nom sur la liste**  
John Grisham

#### POUR ENFANTS

- **Naruto, TOME 10**  
Masashi Kishimoto
- **Astérix, TOME 40 : L'iris blanc**  
René Goscinny, Albert Uderzo, Fabcaro, Didier Conrad

Un gros merci au marché aux puces pour le don qui va servir à acheter des livres pour les jeunes.

Les heures d'ouverture sont toujours les mêmes, soit **les mardis et jeudis de 18 h 30 à 20 h.**

Bonnes lectures,

*Louise Poirier,*  
Responsable

*Lire, c'est voyager, s'évader. Cela nous permet de voir un autre monde, comme un univers parallèle, mais en mieux. Un endroit où nous sommes en sécurité, où nous pouvons imaginer vivre toute notre vie.*

*Lévy Bougeard, écrivain*

## CAMP DE L'ÎLE AUX PIPIANES

### Le Camp recrute !

Le Camp est à la recherche de **moniteurs, d'aides-moniteurs, sauveteurs et d'accompagnateurs spécialisés** pour combler son équipe pour la saison estivale 2024.

- ✓ Tu es dynamique, patient et tu as le sens de la créativité?
- ✓ Tu es autonome, possède une expérience de gardiennage d'enfants et tu aimes les enfants?
- ✓ Tu rêves d'un emploi extérieur sur le bord de la plage ?

→ N'attends plus et envoie nous ton CV au [campdejour@stsimeon.ca](mailto:campdejour@stsimeon.ca) ou par courrier au 300, rue Alexis-Poirier, Saint-Siméon (Québec) G0C 3A0, à l'attention du Camp de l'Île aux Pipianes.

**Date limite pour postuler : 22 mars 2024**

Surveillez la page Facebook du Camp pour les offres complètes.

*Le comité du Camp de l'Île aux Pipianes*



## CLUB DES 50 ANS ET PLUS

La période des fêtes est maintenant du passé. Nous avons eu notre souper de Noël qui a été préparé par la Binerie de l'Est, c'était excellent, personne n'est parti avec le ventre vide. Martin Stevens nous a bien fait danser avec sa bonne musique, ce fut une très belle soirée.

Merci aux bénévoles pour la préparation de la salle, le service aux tables et surtout laver la vaisselle, ce fût très apprécié.

Nouveau cette année, chaque mois j'envoie la date de fête des membres à la chronique « Vœux d'anniversaire » à CIEU FM.

La gagnante de la carte de membre gratuite est madame Jeannine Caron, tirage qui a eu lieu à l'assemblée de novembre.

Cette année, les jeux des 50 ans et plus auront lieu à New Richmond. Nous avons reçu les billets pour le tirage qui aura lieu le samedi 15 juin 2024 à l'aréna de New Richmond. Vous serez sûrement sollicité, c'est un moyen de financement pour notre club, car chaque billet vendu nous rapporte deux dollars (2 \$).

Les prix sont :

1. Montant de 15 000 \$
2. Trois chèques-cadeaux chez Club Voyage Bellaventure d'une valeur de 2 500 \$
3. Deux chèques-cadeaux dans une épicerie de votre choix d'une valeur de 2 500 \$
4. Un chèque-cadeau dans une station d'essence de votre choix d'une valeur de 2 500 \$.

Billets en vente auprès du comité et à la Poissonnerie de l'Île (argent comptant). Prix du billet : 10 \$

En terminant, je vous souhaite une bonne année et surtout la santé.

*Yolande Poirier*

## MAISON DE LA FAMILLE

### JOURNÉE INTENSIVE DE PRÉPARATION À LA NAISSANCE\*

Un samedi de 9 h 30 à 17 h 30, offerte dans le 3<sup>e</sup> trimestre pour les deuxièmes bébés et plus. Prochaine journée : **17 février**. *Autres possibilités au besoin, alors appelez-nous.*

*50 \$/journée/couple*

### « EN ATTENDANT BÉBÉ » \*

Rencontres prénatales pour les couples, comprenant cinq (5) soirées prénatales et une journée de préparation à la naissance. *La prochaine série débutera le mardi 12 mars de 18 h 30 à 21 h et le samedi de préparation à la naissance sera le 23 mars de 9 h 30 à 16 h 30.*

*Gratuit.*

### ATELIER DE MASSAGE POUR BÉBÉ (1-10 mois)

Série de cinq (5) rencontres les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30 **dès le 14 mars**.

*Coût : 55 \$/série*

### ACCUEIL, ÉCOUTE, SUPPORT, RÉFÉRENCE, FRIPERIE 0-2 AN, TROC-LIVRES ET CENTRE DE DOCUMENTATION\*

Disponibles dans l'espace « milieu de vie » ouvert du mardi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30.

*Gratuit*

### CAUSERIES-FAMILLES\*

Tous les mardis, de 9 h 30 à 11 h 30 et une (1) fois par mois en formule 5 à 7 pour les mamans.

*Gratuit*

### HALTE-GARDERIE\* (pour enfants de 12 mois à 5 ans)

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

*Un coût de 5 \$ est suggéré par enfant par jour.*

### HALTE RÉPIT-POUPONS\* (pour bébés de 0-12 mois)

Les mercredis de 13 h 30 à 16 h. *Inscription demandée pour le lundi précédent. Si jamais vous souhaitez venir rencontrer nos Mamidoux, contactez-nous!*

*Gratuit*

### CAFÉ-RENCONTRE POUR LES PARENTS D'ENFANTS AVEC DES BESOINS PARTICULIERS

Une fois par mois, viens échanger sur ta réalité de parent! Une soirée questions-réponses avec une éducatrice spécialisée est à venir! Restez à l'affût!

*Gratuit*

## CERCLE DE SOUTIEN DEUIL PÉRINATAL\*

Un espace, un moment, pour s'accueillir, se connecter, se comprendre, se reconnaître et se supporter entre parents. *Date de la prochaine rencontre au mois de mai à venir.*

Vous vivez un deuil périnatal et désirez une écoute et un soutien individuel? Présentez-vous ou prenez rendez-vous à l'accueil de la Maison de la Famille.

*Gratuit*

### Activités spécifiques pour les pères

- **Le Repère\*** : Espace d'échange entre pères autour de défis avant, pendant ou après la naissance. **2 soirées/saison** de 18 h 30 à 20 h 30. *Gratuit*
- **5 à 7 Entr'pères\*** : Rencontres d'échanges entre pères offertes **1 fois/mois**. Détails à venir. *Gratuit*
- **Atelier de massage pour bébé avec papa** : atelier de fin de semaine, une fois par saison. Restez à l'affût!
- **Fabrication d'une tour d'apprentissage** : Vous aimeriez fabriquer une tour d'apprentissage pour votre enfant de 0 à 5 ans? Laissez-nous vos coordonnées pour que nous puissions former un petit groupe de papas à cette fin!

### Diverses activités de portage

- **Ateliers d'initiation au portage en groupe\*** : Venez apprendre les bases d'un portage physiologique et sécuritaire. Démonstration du ring-sling et de l'écharpe. **25 \$ / atelier ou 35 \$ par couples / atelier**
- **Ateliers individuels** personnalisés et ajustements (au besoin)
- **Portathèque\*** : Prêt de divers outils de portage (porte-bébés et peau-à-peau). *Gratuit*

*Pour prendre rendez-vous et passer prendre l'outil de portage dont vous avez besoin ou pour vous inscrire aux divers ateliers de portage : 514 222-4199 ou [mdfcauseries@gmail.com](mailto:mdfcauseries@gmail.com). Il est possible aussi de passer sur place avant ou après la causerie.*

### À noter :

- **Toutes les activités portant l'étoile (\*) nécessitent une inscription à l'avance.**
- Un lien vers **de l'information et divers documents utiles** est en ligne sur notre site Web.

*Pour prendre de l'information ou pour vous inscrire aux diverses activités offertes : (418) 534-4449 ou [mfamillebonaventure@gmail.com](mailto:mfamillebonaventure@gmail.com).*

*Pour rejoindre la coordination :*  
[mdfcoordination@gmail.com](mailto:mdfcoordination@gmail.com)

Site Internet : [www.mfbonaventure.org](http://www.mfbonaventure.org)

Page Facebook : [lamaisondelafamillemrcbonaventure](https://www.facebook.com/lamaisondelafamillemrcbonaventure)

## RALLYE DE LA MÉMOIRE

Vous cherchez une activité pour stimuler votre cerveau et le garder en santé?

La Société Alzheimer Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine vous propose son **RALLYE DE LA MÉMOIRE**. Il s'agit d'un cahier comprenant 21 jeux et questions variés qui feront assurément travailler vos méninges.

Procurez-vous votre exemplaire en téléphonant au **418 534-1313**. Vous pourrez payer par virement Interac ou carte de crédit et vous recevrez votre rallye par la poste ou par courriel.

Le rallye est en vente au coût de 20 \$ et les participants ont jusqu'au 28 mars pour le retourner à la Société Alzheimer. Il y a des prix à gagner parmi les participants.

Cette levée de fonds aide la Société Alzheimer dans sa mission d'offrir de l'information, du soutien et des services aux personnes qui vivent avec un trouble neurocognitif, comme la maladie d'Alzheimer, ainsi qu'à leurs proches, partout en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Amusez-vous, c'est pour une bonne cause !

## SKI-BUS 2024

### Le service de transport est offert les jours suivants :

* 17 février	* 7 mars	* 30 mars
* 24 février	* 9 mars	* 6 avril
* 2 mars	* 16 mars	
* 5 mars	* 23 mars	

**Départ de l'église de Saint-Siméon à 8 h 20.**

### Renseignements pratiques

- Le service de transport en direction de Pin Rouge est disponible pour tous, sans réservation.
- Les véhicules utilisés pour les trajets sont des autobus de transport collectif (blanc) de 35 passagers
- Au retour, les arrêts sont réalisés à la demande, en fonction des besoins des personnes à bord
- La navette partira à 16 h 30 d'ici la fin de la saison.

Pour infos : <https://regim.info/voyage/s7/>

## PATINOIRE

### HORAIRE SPÉCIAL DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

Téléphone pour information : 418-534-3962

DIMANCHE 3 mars	LUNDI 4 mars	MARDI 5 mars	MERCREDI 6 mars	JEUDI 7 mars	VENDREDI 8 mars	SAMEDI 9 mars
<b>9 h 00 à 12 h 00</b> Patinage libre	<b>9 h 30 à 11 h 30</b> Patinage libre	<b>9 h 30 à 11 h 30</b> Patinage libre	<b>9 h 30 à 11 h 30</b> Patinage libre	<b>9 h 30 à 11 h 30</b> Patinage libre	<b>9 h 30 à 11 h 30</b> Patinage libre	<b>9 h 00 à 12 h 00</b> Patinage libre
<b>13 h 00 à 15 h 00</b> Patinage libre	<b>13 h 00 à 14 h 30</b> Hockey 12 ans –	<b>13 h 00 à 14 h 30</b> Hockey 12 ans –	<b>13 h 00 à 14 h 30</b> Hockey 12 ans –	<b>13 h 00 à 15 h 00</b> Patinage libre	<b>13 h 00 à 15 h 00</b> Patinage libre	<b>13 h 00 à 15 h 00</b> Patinage libre
<b>15 h 00 à 16 h 30</b> Hockey 12 ans –	<b>14 h 30 à 17 h 00</b> Patinage libre	<b>14 h 30 à 17 h 00</b> Patinage libre	<b>14 h 30 à 17 h 00</b> Patinage libre	<b>15 h 00 à 16 h 30</b> Hockey 12 ans –	<b>15 h 00 à 16 h 30</b> Hockey 12 ans –	<b>15 h 00 à 16 h 30</b> Hockey 12 ans –
<b>18 h 00 à 19 h 30</b> Patinage libre	<b>18 h 00 à 19 h 30</b> Patinage libre	<b>18 h 00 à 19 h 30</b> Patinage libre	<b>18 h 00 à 19 h 30</b> Hockey libre	<b>18 h 00 à 19 h 30</b> Patinage libre	<b>18 h 00 à 19 h 00</b> Patinage libre	<b>18 h 00 à 19 h 30</b> Patinage libre
			<b>19 h 30 à 21 h 00</b> Hockey libre	<b>19 h 30 à 21 h 00</b> Hockey libre	<b>19 h 00 à 22 h 00</b> Hockey libre	<b>19 h 30 à 21 h 00</b> Hockey libre

## PROCHAINES PARUTIONS

À titre informatif, voici les dates relatives aux prochaines parutions du journal. Les articles doivent être reçus au plus tard aux dates ci-dessous, à **16 heures**.

Vos articles peuvent être acheminés par courriel à [administration@stsimeon.ca](mailto:administration@stsimeon.ca) ou être déposés au bureau municipal.

*Prenez note que tout retard pourrait occasionner la non-parution de votre article.*

### Dates de tombée

- 21 mars 2024

### Mise à la poste

- 4 avril 2024

*Le choix d'une qualité de vie*

**Volume 7, numéro 1  
Janvier-février 2024**

Publié le 12 février 2024